

Enquête sur les déplacements et la Mobilité sur le territoire du CIQ Cézanne - Torse

1- Transports en commun : qualité de desserte et de service

Notre quartier est principalement desservi par trois lignes de transports en commun.

La **ligne 13** va du Tholonet ou Palette à Puyricard. Il y a 40 services dans la journée entre 6h40 et 21h avec un bus toutes les 20 minutes au maximum. Le service est dans l'ensemble correct et les horaires sont en gros respectés.

Le **Minibus M1** va du Val St André ou de la Torse à la Cité du Livre. Dans le passé il passait par le Cours Mirabeau mais depuis le déménagement du marché il est dévié par la rue d'Italie et la Rue Cardinale. Par suite des travaux des Trois Places il emprunte également la rue de la Mule Noire au lieu de la rue Emeric David. Son parcours varie encore par suite des travaux dans l'hypercentre (Place Ganay par exemple récemment) et il peut même être amené à faire le tour de ville !! Il y a 34 services par jour de 7h à 20h ce qui amène une fréquence de 20mn environ. Les changements incessants d'itinéraires, la suppression de 2 arrêts rue Emeric David et le refus incompréhensible de la Direction des Transports d'implanter un arrêt place des Quatre Dauphins ou aux environs pour desservir le Cours Mirabeau rendent ce minibus beaucoup moins attractif pour les habitants du quartier. La mise en place de ces arrêts est indispensable pour restaurer son attractivité.

Le **bus 110** est une ligne interurbaine de Puylobier au Pasino avec 17 services par jour de 6h15 à 20h15 et des fréquences de l'ordre de l'heure. Entre l'entrée d'Aix et le Pasino, ces bus desservent surtout le tour de ville. Cette ligne est un bon complément à la ligne 13 et au Minibus M1 mais il est très difficile de monter dans les autocars Otokar avec des bagages ou un caddy. Et l'on peut également déplorer qu'aucun arrêt au début de l'avenue Préaud ne permette de satisfaire les riverains, l'EHPAD Eleonore et les Jardins d'Arcadie. La création d'un arrêt dans chaque sens serait souhaitable.

Le **Minibus M3** qui part de la piscine Yves-Blanc et dessert le centre ville via l'Avenue Saint-Jérôme, la Traverse des Cigales, la Tour d'Aygos et le parking du stade Carcassonne donne satisfaction. Mais son trajet a également été modifié du fait des travaux sur la zone du Palais de Justice.

2- Circulation de tous les types de véhicules : voies internes, entrées de ville, axes départementaux et nationaux... en heure de point/ circulation interne, circulation de transit, TC

Les axes principaux de circulation du quartier sont le boulevard des Poilus, l'avenue des Écoles Militaires, l'avenue Cassin, l'avenue des Déportés de la Résistance, l'avenue Henri Malacrida et le cours Gambetta où le trafic est très intense. Il est dû essentiellement au transit de véhicules venant ou repartant vers les villages de l'Est (Meyreuil, Beaurecueil, Palette, le Tholonet, Saint Maximin, Pourrières) et se rendant en ville pour le travail, les écoles, les loisirs etc...et au transit des véhicules venant du quartier Pont de Béraud, de Saint Marc Jaumegarde et de Vauvenargues et se rendant dans l'ouest de l'agglomération aixoise ou à Marseille. Des bouchons sont observés de façon systématique le matin et le

soir aux heures de pointe.

3- Circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite :

La circulation des piétons à l'intérieur même du quartier n'est facile qu'aux abords du Parc de la Torse qui occupe une position centrale. Mais, pour se rendre au centre ville où pour circuler à l'intérieur du quartier, beaucoup de trottoirs sont très étroits et actuellement en très mauvais état. Les personnes à mobilité réduite et les poussettes ne peuvent passer en de nombreux points et sont obligées de descendre sur la chaussée, ce qui est dangereux.

4- Circulation vélos (voies cyclables et accès à la voirie) :

Il n'y a aucune piste ou bande cyclable dans **notre** quartier bien que la circulation des vélos soit très importante. En effet en plus des habitants dont beaucoup utilisent ce moyen de transport un très grand nombre de cyclistes utilisent chaque jour de la semaine l'avenue des Ecoles Militaires pour aller vers la Sainte-Victoire et les sites cézanniens. La priorité serait d'établir une piste cyclable sur le boulevard des Poilus grâce à la suppression du stationnement côté droit en venant de la ville.

5- Impact des activités et livraisons sur la circulation, le stationnement – Les aménagements

Il y a des commerces dispersés dans le quartier avec des livraisons à certaines heures. De plus, plusieurs sites sont utilisés pour la pratique sportive (stade Carcassonne, gymnase, halle aux sports, piscine Yves Blanc, parc de la Torse) et, en cas d'évènements sur ces sites, des problèmes importants de circulation et stationnement sont récurrents.

6- Stationnement :

En dehors des places de parkings dans les rues qui sont très largement saturées, il existe deux parkings de taille insuffisante devant la piscine Yves Blanc et le stade Carcassonne soit au total 584 places. Dans un proche avenir, l'implantation du centre de secours du SDIS amputera partiellement la capacité de stationnement dans le quartier. Sans que l'on comprenne pourquoi certains de ces parkings sont gratuits et d'autres payants avec 1h30 gratuite. Les parkings gratuits sont de façon majoritaire occupés par des voitures ventouses en provenance de personnes habitant le centre ville et qui ne disposent pas de garage privé. La priorité serait donc d'établir le stationnement payant sur le parking Carcassonne (dit des « tennis »). La fête foraine empêche tout stationnement sur certaines de ces places durant près de deux mois et un parking provisoire est alors ouvert au Pont de la Torse avec 200 places environ. A l'avenir et en liaison avec la réalisation du parc du Roc Fleuri, il y aurait lieu de transformer ce parking provisoire en un parking paysager pérenne. Un parking gratuit d'une trentaine de places entre la Tour d'Aygosi et le Parc de la Torse dessert théoriquement les commerces de la Tour d'Aygosi mais est surtout utilisé pour des stationnements parasites de longue durée.

7- Pollution automobile et cumul avec les autres pollutions

En plus du bruit du trafic automobile, de très nombreuses manifestations festives, récréatives ou sportives sont organisées de plus en plus souvent sur le Parc de la Torse et le stade Carcassonne (matches, courses pédestres et cyclistes, baptêmes de promotion des grandes écoles, compétitions diverses, retransmissions d'événements culturels, leçons de sport, fête foraine). Dans les années à venir, il faudra en plus compter sur les manifestations nationales et désormais internationales organisées dans la piscine Yves Blanc modernisée et sur les activités du centre de secours des pompiers qui doit être installé à l'extrémité du parking Carcassonne.

8- Aménagements réalisés au cours des deux derniers mandats :

Une partie des trois zones 30 prévues a été réalisée. Celle du pont de la Torse est terminée, celle de l'avenue René Cassin nécessite quelques ultimes ajustements et celle de l'école de la Torse reste à faire. Un petit début de bande piétonne a été réalisé le long de l'avenue du Général Préaud mais comme elle n'est pas séparée de la chaussée elle n'assure en rien la sécurité des piétons notamment de ceux qui se rendent à l'EHPAD Eléonore.

9- Infrastructures « vitales » et « sécuritaires » manquantes dans le quartier, avec les priorités

L'infrastructure « sécuritaire » manquante est le traitement adéquat de l'avenue du Général Préaud (cf plus haut) où il faut sécuriser le début de bande piétonne réalisée grâce à une concertation avec la ville, le CIQ, les riverains et l'architecte des bâtiments de France.

10- Demandes à satisfaire à court terme par ordre de priorité

La réhabilitation du parking de la piscine Yves Blanc constitue la priorité absolue.

La piste cyclable sur le boulevard des Poilus constitue aussi une priorité importante.

L'arrivée prochaine dans le quartier du Roc Fleuri d'un nombre important de véhicules supplémentaires liés à l'achèvement du programme immobilier le Nid et l'Ecrin (40 appartements, donc près de 80 voitures) impliquera sans doute de revoir les circulations dans les boulevards du Petit Lavandou et Beauséjour.

La transformation du parking provisoire de la Torse en un parking paysager pérenne (cf plus haut) peut aussi être envisagé.

Il devra enfin être remédié au mauvais état général des principales chaussées du quartier.

11- Aménagements urbains et problèmes à résoudre à plus long terme

Aucune réflexion d'ensemble ou concertation avec le CIQ Cézanne-Torse n'a été menée par la ville d'Aix pour répondre aux défis de demain et pour programmer les investissements nécessaires ou les mesures à prendre en matière de circulation et d'urbanisme dans ce quartier. Une telle réflexion est bien évidemment souhaitable mais elle devra se faire en ayant à l'esprit qu'il paraît difficile d'envisager de nouvelles voies de circulation ou d'importantes opérations d'urbanisme dans ce quartier compte tenu de sa configuration et du poumon vert qu'il constitue pour notre ville.